Fête du Timbre 09 et 10 Mars 2019
Balade Timbrée

1 : Organisation :

Le Comité d'Organisation de la Fête du Timbre organise une balade des anciennes voitures le samedi 9 mars. Sortie annulée en cas de neige et verglas . Un itinéraire sera donné a chaque participant avant le départ.

2 : Véhicules admis :

Tous les véhicules d'avant 1980.

3 : Obligation des participants :

Chaque participant devra respecter les consignes de l'organisateur et aura l'obligation de collecter le cachet postal à MASEVAUX et à OFFEMONT.

4 : Assurance lors de la manifestation :

L'organisateur est titulaire d'une assurance responsabilité qui couvre cette manifestation, mais ne se substitue pas aux assurances des participants.

5 : Responsabilité des participants :

Chaque participant prend part à la balade sous sa propre responsabilité. Il devra être en possession du permis de conduire et de l'assurance.

6 : Inscription :

Chaque participant devra régler la somme de 20 euros (40 euros pour un équipage) Cette participation comprend :

Une PLAQUE SOUVENIR
CAFE BRIOCHE le matin
REPAS (PAËLLA)
DESSERT – CAFE
BOISSONS NON COMPRISES.

DEMANDE D'INSCRIPTION :

Nom et prénom du Conducteur :
Adresse :

Véhicule : Immatriculation :

Nombre de repas à 20 euros :

Délais limite d'inscription : 24 Février 2019
Les engagements doivent être impérativement accompagnés du règlement libellé a l'ordre de la « Société Philatélique de MASEVAUX.